



Cabinet de la ministre

Dunkerque, le mercredi 30 novembre 2011

*Seul le prononcé fait foi*

# DISCOURS

## de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

### **Clôture des 7<sup>èmes</sup> éditions des assises de l'économie maritime et du Littoral « la mer une nouvelle frontière »**

Monsieur les députés et sénateurs,  
Monsieur le vice-président du conseil régional,  
Monsieur le chef-d'Etat Major de la Marine,  
Monsieur le président du cluster maritime,  
Messieurs les présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour clôturer cette septième édition des assises de l'économie maritime.

Depuis 1662 Dunkerque est l'un des premiers ports de France. Les marins et les habitants de cette ville sont toujours courageusement allés à l'abordage des défis et des ambitions maritimes de la France.

Aujourd'hui, ensemble, je souhaite que nous continuions d'écrire cette histoire, je souhaite que la grandeur du passé nourrisse l'audace de notre nouvelle politique maritime.

Heureuse à un double titre.

D'abord, le déplacement que je faisais à Toulon il y a un an était mon premier déplacement en tant que ministre chargé de la mer, et ma première rencontre avec vous. Je n'ai pas oublié ce moment, ni les enseignements qui m'ont beaucoup servis cette année.

Ensuite, le discours que je prononçais devant vous était pour moi l'occasion de définir les principaux axes de la politique maritime que j'entendais mener.

Il est donc temps, un an après, d'en dresser un premier bilan avec vous.

### **[Un an de politique maritime]**

A la suite du Grenelle de la mer et du livre bleu, la France s'est dotée d'une véritable politique maritime, ambitieuse. Elle poursuit un passé glorieux, vous avez ici à Dunkerque Jean BART, il est beaucoup plus qu'un monument sur une place, il est la figure tutélaire d'une identité maritime forte et vivante.

Une politique portée au plus haut niveau de l'Etat, par le Président de la République lui-même.

Pour la première fois depuis très longtemps, la France regardait à nouveau vers la mer et je crois que ce processus soit désormais irréversible. C'est la grande nouveauté de ce quinquennat.

En premier lieu parce-que les professionnels de la mer se sont largement mobilisés pour accompagner cette ambition, et j'en remercie en particulier le Cluster Maritime.

Comme le Grenelle de l'environnement, le Grenelle de la mer n'est pas le fruit de décisions venues d'en haut. Il est le résultat d'un long processus de concertation, d'échanges et de maturation.

Aujourd'hui, les acteurs adhèrent à cette politique parce qu'ils ont été associés à son élaboration et qu'elle est aussi pleinement la leur. En cela, je crois, cher Francis, que la politique maritime sera bien au cœur de la prochaine campagne présidentielle.

Je suis d'ailleurs heureuse de constater que cela a été bien compris par ceux qui appellent de leurs vœux la tenue d' « Etats généraux de la mer ».

J'applaudis d'autant plus que nous l'avons déjà fait, il y a deux ans, et que nous sommes déjà en train de mettre en œuvre leurs conclusions.

Je vous confirme également que comme le Premier Ministre l'a demandé, nous organiserons chaque année un grand débat au Parlement sur la politique maritime.

Alors, beaucoup me diront : quel bilan peut-on faire de cette première année de mise en œuvre ?

Nous avons construit cette politique autour de 4 axes : le développement économique, la connaissance, la protection et la gouvernance.

Je vais prendre des exemples concrets pour chacun d'entre eux.

En matière de développement économique, j'insisterai sur la structuration de la filière de construction navale, avec notamment la mise en place du CORICAN, et je remercie à cette occasion Jean-Marie POIMBOEUF, président du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN).

C'est aussi la réforme portuaire, courageuse et nécessaire, que nous avons conduite avec Thierry MARIANI, les autorités portuaires et les partenaires sociaux.

Mais ce sont surtout les énergies marines renouvelables, avec la création de la plateforme technologique France Energies Marines ou encore l'appel à projet sur l'éolien offshore lancé en juillet dernier.

Je sais que ce thème a été au centre de vos débats d'hier et d'aujourd'hui. Oui, comme vous, je suis convaincue que les énergies bleues créeront demain de la croissance et des emplois en France.

Pas seulement dans le secteur de l'énergie mais également dans la construction navale, dans les ports et dans les services... En cela, il s'agit d'une politique véritablement intégrée.

Certains d'entre vous le savent, ce combat a été très rude, un des plus durs que j'ai mené, mais nous y sommes quand même arrivés.

Notre objectif est de devenir un des leaders mondiaux dans ce domaine, rien de moins, car nous avons les capacités. Grâce au développement rapide de l'énergie éolienne en mer, mais également des nouvelles énergies marines.

Nous visons une puissance totale installée de 6 000 MW à l'horizon 2020, soit environ 1 200 éoliennes produisant 3,5 % de la consommation française d'électricité.

Cet objectif sera mis en œuvre grâce au lancement successif d'appels d'offres pour l'installation des éoliennes en mer. Pour la première phase, 5 sites ont déjà été retenus : Le Tréport, Saint-Nazaire, Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Saint-Brieuc. Et nous préparons déjà un deuxième appel d'offres pour le printemps prochain, sur de nouvelles zones propices.

C'est un pari formidable, de près de 10 Mds d'euros, que nous sommes en train de relever ensemble. Pour cela, nous créons une nouvelle filière industrielle française. De toutes les dimensions de ce projet colossal, c'est sans doute la plus rare et donc la plus positive.

Je sais que beaucoup d'entre vous s'inquiètent du respect du calendrier du premier appel d'offres, et je tiens à les rassurer. Il sera tenu, et je vous donne rendez-vous en avril pour la communication des résultats, ainsi que pour le lancement du second appel d'offres.

Deuxième axe de notre politique, la connaissance et la formation. Je pense en premier lieu aux investissements d'avenir avec l'appel à projet sur les démonstrateurs, doté de 50 M€, ou celui sur le « navire du futur » un programme de 100 M€ pour construire des navires plus sûrs et plus économes en énergie.

Sur la formation enfin, la généralisation des bacs professionnels a profondément refondé la filière d'enseignement maritime. Et comme je m'y étais engagée devant vous l'an dernier, nous avons créé au 1er janvier notre, VÔTRE, grande école des métiers de la mer, l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM).

Elle a d'ores et déjà été reconnue comme une grande école d'ingénieurs, je tiens à féliciter son président, Eudes Riblier. Je sais que les défis auxquels vous serez confrontés seront nombreux, notamment l'ouverture sur le monde de la recherche.

Ma conviction, je vous la livre aujourd'hui, est qu'il faudra également faire un choix entre les différents sites que vous occupez aujourd'hui occupés et je suis ouverte à toutes les propositions que vous voudrez bien me faire à ce sujet.

Troisième axe de notre politique, la protection et la conservation des espaces maritimes.

En matière de biodiversité, nous avons créé deux parcs marins, à Mayotte et le Golfe du Lion. Nous en créerons deux nouveaux d'ici janvier, aux Glorieuses et dans les Estuaires picards. L'objectif du Grenelle de protéger 10 % des eaux françaises d'ici 2012 est d'ores et déjà atteint. Mais la protection, c'est aussi le plan submersion marines, adopté en juillet dernier, ou la stratégie de gestion du trait de côte, en cours d'adoption grâce au remarquable travail du député Alain COUSIN.

C'est enfin la sécurité maritime, chantier sur lequel nous avons beaucoup avancé.

Je n'oublie pas que c'est ici, au large de Dunkerque, que le Tricolor a coulé en 2002, trois ans près l'Erika. Au passage, je salue avec amitié l'équipage du canot SNSM *Notre Dame de Risban* qui a permis la récupération de l'équipage, sous la coordination du CROSS.

Le littoral français a souvent été frappé par des catastrophes maritimes majeures. Dans une mer de plus en plus fréquentée, il est important que l'État reste vigilant.

Nous avons donc remplacé l'Anglian Monarch, dont le co-affrètement n'a pas été reconduit par nos amis britanniques. Mais nous avons également beaucoup légiféré et réglementé.

Je pense au décret sur la surveillance de la navigation maritime qui définit et qui précise la mission des CROSS, ou au décret relatif à l'accueil des navires dans un lieu de refuge.

Par ce biais, nous avons achevé la transposition en droit français le paquet européen « Erika 3 », pour lequel nous nous étions tant battus à Bruxelles.

Une fois n'est pas coutume, nous n'avons pas alourdi les contraintes pesant sur nos propres armateurs et nous les avons même en partie allégés.

Par contre, nous avons durci les obligations frappant les navires battant pavillon étranger faisant escale dans nos ports, en ciblant ces navires « poubelle » que nous souhaitons chasser de notre littoral.

Un seul chiffre : désormais 100 % d'entre eux devront faire l'objet d'un contrôle à la première escale dans un port européen.

Enfin, dernier axe de cette politique maritime, la gouvernance. Je ne m'y attarderai pas car je suis de ceux qui pensent qu'en France, nous y consacrons beaucoup trop de temps et d'énergie.

Pour autant, une politique nouvelle méritait une gouvernance totalement nouvelle. Nous avons d'abord modernisé et unifié l'administration maritime, et mis en place un nouvel échelon de mise en œuvre des politiques publiques, la façade maritime, plus adaptée à la conduite d'une politique maritime intégrée.

Parallèlement, nous avons créé, sur le modèle de la gouvernance à cinq, un conseil national de la mer et des littoraux, qui sera installé en janvier, et quatre conseils maritimes locaux pour chacune des façades maritimes métropolitaines, dont certains sont déjà installés.

Ces conseils sont destinés à perpétuer l'esprit du Grenelle en associant à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques en mer l'ensemble des acteurs, et en premier lieu les professionnels que vous êtes.

Une question m'a été posée. Faudrait-il un ministère de la mer autonome ?

Je pense que l'idée d'un ministère de la mer « isolé » est précisément une très mauvaise idée. Si nous avons aujourd'hui en France un ministère de la mer capable de gagner des arbitrages interministériels et de conduire une politique ambitieuse, c'est précisément parce qu'il n'est pas seul. En l'adossant au grand ministère du développement durable en 2007, nous lui avons donné les principaux leviers d'une politique maritime intégrée.

Voilà ce que nous avons fait. En langage de marin, je dirai que « nous avons fixé le cap et forcé l'allure autant que possible ».

C'est ce bilan aujourd'hui que je suis venu présenter devant vous. Pour recueillir votre approbation et votre appui, pour qu'ensemble nous allions encore plus loin.

### **[Perspectives]**

A cet égard, il y a deux sujets que je voudrais ouvrir avec vous en conclusion.

L'emploi maritime d'abord. Le maritime et le littoral représentent aujourd'hui 600 000 personnes. C'est un secteur transversal et diversifié (pêche, marine marchande, chantiers navals, au tourisme).

Je souhaite expliquer aux Français que la mer est aussi une filière économique importante, créatrice de richesse et d'emplois. Malgré nos efforts, malgré les journées de la mer, dont le succès grandit chaque année, ce simple fait est encore trop peu connu.

Deuxième orientation pour l'avenir. L'exploration des grands fonds marins. C'est la nouvelle frontière du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les enseignements de la campagne que nous avons conduite fin 2010 dans les eaux de Wallis et Futuna nous ont révélé tout le potentiel de ces grands fonds, en terres rares et en métaux divers.

Les grands pays se sont engagés dans une course folle pour se partager ces grands fonds qui n'appartiennent à personne, dans les eaux internationales.

La France ne doit pas se permettre de rester en arrière. D'autant qu'elle dispose d'industriels compétents et d'une technologie adaptée. Aussi, le Premier Ministre a, lors du comité interministériel de juin dernier, décidé que la France devait se doter d'une stratégie globale d'exploration des grands fonds, dans le respect des principes du développement durable.

Je vous annonce aujourd'hui que la France déposera dans les prochains jours une demande de permis d'exploration auprès de l'autorité des grands fonds marins dans l'Atlantique. Nous prenons rang pour l'avenir et je fais confiance à Jean-Yves PERROT, président de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), pour mener à bien cette exploration.

Mesdames, Messieurs,

Notre littoral et nos mers ont un grand potentiel. Aujourd'hui, la France est en avance et elle est même exemplaire sur le terrain de la politique maritime, comme sur le terrain du rassemblement des professionnels de la mer.

Vous en êtes la preuve. La Commission européenne -et c'est ce qu'est venue me dire Maria DAMANAKI il y a un mois- a besoin de nous pour continuer à construire sa politique.

Dès lors, la mer est porteuse d'espérance et de rêve et ce sont deux biens très précieux en temps de crise.

Alors rêvons et construisons ensemble pour qu'à l'horizon 2018, près de 1.200 éoliennes et une centaine d'hydroliennes soient installées le long de notre littoral. Qu'une filière industrielle française voie le jour, avec au moins 10 000 emplois créés. Nous aurons alors réussi notre pari.